### **RESUME**

**Propriété Intellectuelle : nouveaux enjeux et perspectives)**

**Série de webinaires à l’intention des pmes: Session 5**

La Session 5 sensibilise les start-ups, porteurs de projets, innovateurs et PME aux nouveaux enjeux et perspectives de la propriété intellectuelle. Elle se structure autour de 2 sous thèmes :

5a) Risques et propriété intellectuelle (PI)

Les sessions précédentes ont fait apparaître clairement la PI comme démarche d’accompagnement de la conquête et de la défense de marchés /parts de marchés (protection des actifs et stratégies d’accès marché), ainsi que comme un levier de valorisation de l’entreprise, de ses produits et de ses services. Il convient dès lors d’envisager le management de la démarche sous l’angle des risques. En effet, tout accès au marché nécessite une intelligence des risques qu’il porte. L’entreprise est confrontée à des concurrents, mais aussi des Etats ou des criminels qui ne respectent pas les règles du jeu et qui utilisent la PI dans leurs stratagèmes (guerre économique). Par ailleurs, internet et les technologies digitales ont introduit de nouvelles opportunités (accès clients, traitement de l’information), mais également de nouvelles menaces (e-réputation et désinformation sur le produit ou le service).

Ce sous-thème présentera aux auditeurs les risques liés à la PI (i) et un premier éventail de méthodes permettant de les anticiper et de les traiter en les incluant dans une démarche de sécurité globale (ii).

5b) Propriété Intellectuelle et Objectifs de développement Durable (ODD)

L’innovation et la diffusion des nouvelles technologies joue un rôle central dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (17 ODD, Agenda 2030 des Nations Unies, 2015). En tant qu’institution spécialisée des Nations Unies, l’OMPI contribue à la mise en place d’un système de propriété intellectuelle équilibré et efficace pour encourager l’innovation et la créativité.

Cette seconde présentation illustre, en premier lieu, (i) les liens entre innovation, propriété intellectuelle et ODD à partir de cas d’étude de solutions innovantes et durables pour l’environnement, l’agro-industrie, la valorisation des techniques locales, etc. Ces innovations protégées légalement permettent de générer encore plus de valeur à la fois pour les créateurs et pour leurs écosystèmes locaux. Les stratégies de PI appropriées facilitent également la diffusion et l’extensibilité de ces solutions innovantes au-delà du marché d’origine.

En second lieu, la présentation fournit (ii) des pistes pour les start-ups, innovateurs et PME afin d’aligner les projets d’innovation et stratégies de protection de la PI avec les agendas des ODD, ouvrant ainsi des opportunités de financement plus importantes. Enfin, (iii) des outils, plateformes d’échanges et services d’information et d’assistance sont mis à la disposition par l’OMPI et ses partenaires pour soutenir la créativité et l’innovation des start-ups, des innovateurs et PME pour le développement durable en Afrique et au-delà.

[Fin du document] 28 septembre 2020